

DECISION D'APPROBATION DE MODELE
N° 92.00.611.024.1 DU 12 AOUT 1992

Groupe de pesage-étiquetage BERKEL modèle 688 LS

(CLASSE III)

LA PRESENTE DECISION EST PRONONCEE EN APPLICATION DU DECRET N° 88-682 DU 6 MAI 1988 RELATIF AU CONTROLE DES INSTRUMENTS DE MESURE, DU DECRET N° 65-487 DU 18 JUIN 1965 MODIFIE PAR LE DECRET N° 75-1201 DU 4 DECEMBRE 1975 REGLEMENTANT LA CATEGORIE D'INSTRUMENTS DE MESURE : INSTRUMENTS DE PESAGE A FONCTIONNEMENT NON AUTOMATIQUE ET INSTRUMENTS DE PESAGE INDIQUANT LE PRIX.

FABRICANT

GEC AVERY Limited, W and T, Smethwick,
Warley, West Midlands, B662 LP (Royaume-Uni).

DEMANDEUR

BERKEL FRANCE, 36, CD 11, 95330 Domont.

OBJET

La présente décision complète la décision
n° 90.1.31.629.3.3 du 27 novembre 1990 (1).

CARACTERISTIQUES

Le groupe de pesage-étiquetage BERKEL modèle
688 LS faisant l'objet de la présente décision dif-
fère de la balance à équilibre automatique BER-
KEL modèle 688 LS à indication du poids et du
prix objet de la décision précitée par :

– Les caractéristiques métrologiques :

Max = 6 kg

Min = 40 g

$e = d_a = 2$ g

T = – 3 kg

– Un dispositif supplémentaire de prédétermi-
nation de la tare qui permet de mémoriser au
maximum 30 valeurs de tare.

– L'impression de l'étiquette qui est automa-
tique dès que la stabilisation du poids est détec-
tée et qui est, de plus, impossible pour des va-
leurs de poids inférieures à la portée minimale.

– La présentation et la forme des étiquettes qui
sont variables.

CONDITIONS PARTICULIERES DE CONSTRUCTION

Le groupe de pesage-étiquetage BERKEL modèle
688 LS peut comporter en option un afficheur sé-
paré de la balance en remplacement de celui
monté sur colonne. Cet affichage à distance est
constitué d'un boîtier contenant une carte affi-
chage, ce boîtier est relié à la balance par l'inter-
médiaire d'un câble de liaison d'une longueur de
3 mètres environ, et comporte 34 conducteurs
protégés par un écran de blindage ; la connexion
s'effectue à l'intérieur de la balance sur la carte
principale, elle est protégée par le dispositif de
scellement de l'habillage de la balance.

SCELLEMENTS

Les dispositifs de scellement sont identiques aux
dispositifs du modèle objet de la décision (1) pré-
citée.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES

La plaque d'identification du groupe de pesage-
étiquetage BERKEL modèle 688 LS objet de la
présente décision doit porter le numéro figurant
dans le titre de celle-ci.

(1) Revue de Métrologie, décembre 1990, page 1601.



La mention "INTERDIT POUR LA VENTE DIRECTE AU PUBLIC" doit figurer à proximité immédiate des indications du poids et du prix ainsi que sur la plaque d'identification.

VALIDITE

La présente décision est valable 10 ans à compter de la date figurant dans son titre.

ANNEXES

Notice descriptive.

Photographies n^{os} 5766-1 et 2.

POUR LE MINISTRE ET PAR DELEGATION
PAR EMPÊCHEMENT DU DIRECTEUR DE L'ACTION RÉGIONALE
ET DE LA PETITE ET MOYENNE INDUSTRIE,
L'INGÉNIEUR EN CHEF DES INSTRUMENTS DE MESURE,
J. HUGOUNET



NOTICE DESCRIPTIVE

Groupe de pesage-étiquetage BERKEL
modèle 688 LS

1. CARACTERISTIQUES

**1.1. Modifications apportées
par rapport au modèle de balance
688 LS approuvée (1)**

- Les caractéristiques générales de la balance 688 LS sont inchangées par rapport à celles du modèle approuvé, les seules modifications apportées se situent au niveau du programme qui est différent.
- Ce programme est spécifique à la fonction "Pesage-Etiquetage-Préemballage" qui permet la sortie automatique de l'étiquette dès la stabilisation du poids et la mise en œuvre d'un dispositif de prédétermination d'une valeur de tare (la tare étant préalablement pesée avant mémorisation, il est impossible d'entrer une valeur de tare par le clavier). Il permet également l'utilisation de différents formats d'impression de l'étiquette suivant les dimensions de celle-ci et de l'importance des informations à imprimer.
- Le dispositif afficheur monté sur colonne peut être suivant le cas : soit constitué d'un affichage côté utilisateur et côté client, soit d'un seul affichage situé côté utilisateur.
- La balance 688 LS version Pesage-Etiquetage-Préemballage peut comporter en option un afficheur séparé de la balance en remplacement de celui monté sur colonne. Cet afficheur à distance est constitué d'un boîtier contenant une carte affichage, ce boîtier est relié à la balance par l'intermédiaire d'un câble de liaison d'une longueur de 3 mètres environ, il comporte 34 conducteurs protégés par un écran de blindage, la connexion s'effectue à l'intérieur de la balance sur la carte principale, elle est

protégée par le dispositif de scellement de l'habillage de la balance.

- Le but de l'affichage séparé est de permettre le pesage et l'étiquetage de produits sans être gêné par le dispositif afficheur monté sur colonne.
- La mention "INTERDIT POUR LA VENTE DIRECTE AU PUBLIC" est présente à proximité des indications de poids et de prix ainsi que sur la plaque d'identification.

1.2. Traitement du poids

Le traitement de l'information poids du groupe de pesage-étiquetage est identique à celui de la balance 688 LS approuvée par la décision n° 90.1.31.629.3.3 du 27 novembre 1990.

2. FONCTIONNEMENT

Après avoir effectué à la mise sous tension son cycle d'initialisation, l'instrument affiche dans la fenêtre poids le zéro ; le voyant zéro est allumé pour indiquer que le zéro se situe au 1/4 de l'échelon près, le voyant "FIX" est allumé et l'afficheur alphanumérique indique :

"NUMERO PLU O".

Le groupe est prêt à être utilisé.

L'impression des étiquettes est déclenchée automatiquement dès stabilisation du poids pour les articles pesés dont le prix unitaire est mémorisé (PLU). Un écart de 8 échelons est nécessaire pour déclencher une nouvelle impression. L'impression est déclenchée manuellement par l'intermédiaire de la touche "TMP" qui permet l'impression et la sortie de l'étiquette pour les articles pesés et articles non pesés dont le prix unitaire n'est pas mémorisé (Hors PLU).

Une fonction de présélection du nombre d'étiquettes imprimées peut être mise en œuvre concernant les articles non pesés mémorisés (PLU).

L'impression est impossible pour des valeurs de poids inférieures à 40 g (portée minimale).

(1) Notice descriptive, Revue de Métrologie, décembre 1990, page 1603.

**2.1. Utilisation "CYCLE DE PESAGE"
avec article pesé dont le prix unitaire est mémorisé (PLU)**

ACTION	AFFICHAGE OBTENU
1) Appuyer sur la touche article	L'affichage alphanumérique indique "ENTRER TARE X" (X = numéro de la tare prédéterminée affectée au PLU)
2) Appuyer sur la touche E	L'affichage poids indique la valeur de la tare prédéterminée précédée du signe moins. Les voyants FIX et NET sont allumés. Le prix unitaire de l'article est affiché ainsi que la désignation de l'article.
3) Poser l'article sur le plateau	Le prix à payer calculé s'affiche, et dès stabilisation du poids, l'étiquette est imprimée.
4) Enlever l'article du plateau	L'affichage poids indique la valeur de la tare prédéterminée précédée du signe moins. Les voyants FIX et NET sont allumés. Le prix unitaire de l'article est affiché ainsi que sa désignation.
5) Répéter l'opération depuis le point n° 3 autant de fois que nécessaire. Pour changer d'article : appuyer sur la touche C et choisir un autre article avec les touches appels prix.	Le voyant NET s'éteint. Les affichages poids, prix unitaire et prix à payer indiquent zéro. Le message "NUMERO PLU O" apparaît dans l'affichage alphanumérique.

2.2. Utilisation avec article non pesé dont le prix unitaire est mémorisé (PLU)

ACTION	AFFICHAGE OBTENU
1) Appuyer sur la touche article	Le prix unitaire s'affiche ainsi que le nombre d'articles et le prix à payer. La désignation de l'article est affichée. Le voyant FIX est allumé. L'affichage poids est éteint.
2) Appuyer sur la touche IMP pour obtenir l'impression de l'étiquette	Au bout de quelques secondes la balance revient automatiquement en mode pesage. Les affichages poids, prix unitaire et prix à payer indiquent zéro. Le message "NUMERO PLU O" apparaît dans l'affichage alphanumérique.

Il est possible de calculer le prix de plusieurs articles non pesés du même prix unitaire pour cela :

après avoir appuyé sur la touche article, entrer directement le facteur de multiplication à l'aide du clavier numérique et appuyer sur la touche "IMP" pour obtenir l'impression de l'étiquette.

Il est possible également de sélectionner un nombre d'étiquettes à imprimer (correspondant au nombre de paquets) pour cela :

après avoir appuyé sur la touche article, appuyer sur la touche E

ACTION	AFFICHAGE OBTENU
<p style="text-align: center;">E</p> <p>Tabuler le nombre d'étiquettes désirées à l'aide du clavier numérique et valider par la touche</p> <p>IMP pour obtenir l'impression du nombre d'étiquettes choisi.</p> <p>Pour revenir en mode pesage, appuyer 3 fois sur la touche C</p>	<p>L'affichage alphanumérique indique : "NB, DE TICKET : 0"</p> <p>A chaque édition d'étiquette le nombre affiché diminue automatiquement et à la fin du cycle le message "NB, DE TICKET =" indique le nombre précédemment programmé.</p>

2.3. Utilisation avec article pesé dont le prix unitaire n'est pas préprogrammé (hors PLU)

ACTION	AFFICHAGE OBTENU
<p>1) Appuyer sur la touche</p> <p>PU/PLU</p> <p>2) Tabuler le prix unitaire à l'aide du clavier numérique et poser l'article sur le plateau</p> <p>3) Appuyer sur la touche IMP pour obtenir l'impression de l'étiquette.</p> <p>4) Enlever l'article du plateau</p>	<p>Les affichages poids, prix unitaire et prix à payer sont à zéro. Le voyant FIX est allumé. L'affichage alphanumérique indique : "DIVERS PESE".</p> <p>Le poids, le prix unitaire ainsi que le prix à payer calculé sont affichés.</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'affichage poids revient à zéro - le prix unitaire précédemment tabulé est affiché - l'affichage prix à payer est à zéro - le message "DIVERS PESE" est affiché.

2.4. Utilisation avec article non pesé dont le prix unitaire n'est pas préprogrammé (hors PLU)

ACTION	AFFICHAGE OBTENU
<p>1) Appuyer sur la touche +</p> <p>2) Introduire le prix unitaire de l'article à l'aide du clavier numérique</p> <p>3) Appuyer sur la touche IMP pour obtenir l'impression et la sortie de l'étiquette.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - l'affichage poids est éteint - les affichages prix unitaire et prix à payer sont à zéro - le message "NON PESE +" est affiché - le voyant FIX est allumé. <ul style="list-style-type: none"> - le prix unitaire s'affiche ainsi que le prix à payer - le nombre d'articles et le message "NON PESE +" sont affichés. <p>Au bout de quelques secondes la balance revient automatiquement en mode pesage.</p>

Il est possible de calculer le prix de plusieurs articles non pesés de même prix unitaire.

Pour faire cela, après avoir introduit le prix unitaire de l'article, appuyer sur la touche **[E]**, entrer le facteur de multiplication à l'aide du clavier numérique et appuyer sur la touche **[IMP]** pour obtenir l'impression de l'étiquette.

Si l'on désire prédéterminer un nombre d'étiquettes imprimées : après avoir introduit le facteur de multiplication du nombre d'articles, appuyer de nouveau sur la touche **[E]**, entrer le nombre d'étiquettes désirées et valider par la touche **[IMP]** pour obtenir l'impression.

Pour sortir de cette fonction appuyer 3 fois sur la touche **[C]**.

3. SECURITE TARE

Lorsque le dispositif semi-automatique de tare est mis en œuvre par l'intermédiaire de la touche **[T]** du clavier et qu'un article codifié (PLU) est affecté à une valeur de tare prédéterminée, l'appel de cet article aura pour effet de faire apparaître dans l'affichage alphanumérique le message : TARE EN FONCTION. Dans ce cas la transaction ne peut être effectuée sans avoir au préalable annulé la tare pesée par la touche **[T]**.

4. FORMATS D'IMPRESSION

Deux types d'impression d'étiquette peuvent être obtenus concernant l'impression des symboles légaux kg, F/kg et F.

Dans le cas où les symboles légaux kg, F/kg et F ne sont pas imprimés par la balance, ce type d'impression requiert obligatoirement l'utilisation d'étiquette où les symboles légaux sont pré-imprimés.

Des formats différents peuvent être imprimés suivant les dimensions des étiquettes utilisées et suivant l'importance des informations secondaires devant être imprimées (code à barres, dates, etc.). 10 formats d'impression sont mémorisés en EPROM, 10 autres formats d'impression peuvent être créés par programmation, cette programmation n'est accessible que par le basculement d'un commutateur situé sur la carte principale de la balance et par une séquence d'actions sur les touches du clavier. L'accès à cette programmation est protégé par le dispositif de scellement de l'habillage de la balance, elle ne peut se faire que par les techniciens du Service Client BERKEL ce qui garantit le respect de la réglementation concernant l'impression des indications principales poids-prix unitaire et prix à payer, ces trois informations restant groupées suivant l'une des présentations ci-dessous :

– (la taille des caractères du prix à payer peut être supérieure à ceux des caractères utilisés pour l'impression du poids et du prix unitaire).

– cas n° 1 : **[Poids]** **[Prix unitaire]** **[Prix à payer]**

– cas n° 2 : **[Poids]** **[Prix unitaire]**
[Prix à payer]

– cas n° 3 : **[Poids]**
[Prix unitaire]
[Prix à payer]

5. CONNECTEUR ENTREE-SORTIE D'INFORMATION :

Le connecteur d'entrée-sortie d'information situé en face avant sous la balance, reste dans l'état, le scellement de celui-ci est strictement identique à celui des balances 688 LS approuvées par la décision n° 90.1.31.629.3.3 du 27 novembre 1990.

■ N° 5766-1
GROUPE DE PESAGE-ETIQUETAGE BERKEL 688 LS





■ N° 5767

BALANCE A EQUILIBRE AUTOMATIQUE ARJO MAXILIFT

